

# Solidaires 21

REVUE DE L'ASSOCIATION PEP 21

N° 19 - Janvier 2011



« Pôle Déficience Intellectuelle PEP21 : Des projets innovants... pour un accompagnement au plus près des usagers »

Voir article page 3

## MÉDICO-SOCIAL

### Une première unité décentralisée du CMPP

Le 15 novembre dernier, la première unité décentralisée du CMPP Paul Picardet a ouvert ses portes à Beaune et l'équipe, nouvellement constituée, s'est installée dans des locaux entièrement rénovés au sein du Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), rue Guigone de Salins.

Ainsi et conformément aux objectifs fixés dans le CPOM, et un an après sa signature, l'activité du CMPP se développe en dehors du périmètre de Dijon et l'unité de Beaune constitue la première étape de ce déploiement. Il s'agit de la première unité de CMPP du département installée hors de l'agglomération dijonnaise.

L'unité de CMPP de Beaune a pour mission d'accueillir et de prendre en charge des enfants, adolescents et jeunes gens âgés de 6 à 18 ans. Un premier entretien avec le Dr Marnier, pédopsychiatre, a pour objet de cerner, avec l'enfant et sa famille, la nature et le sens des difficultés. Des entretiens et bilans complémentaires peuvent alors être proposés. Ils sont réalisés en fonction des besoins par les différents professionnels de l'équipe (psychologues, orthophoniste, psychomotricienne, psychopédagogue, assistante sociale). A l'issue de cette évaluation pluridisciplinaire, un suivi peut être proposé : psychothérapies, entretiens thérapeutiques, orthophonie, psychomotricité, psychopédagogie, soutien à la fonction parentale...

L'unité de Beaune s'inscrit dans un réseau de soins. Des contacts avec les partenaires du secteur ont déjà été engagés : CAMSP Paul Picardet, Service de pédiatrie, CMP, Centre Arlequin, RASED, établissements scolaires... Chacun s'accorde à dire que les attentes sur ce secteur sont importantes comme notre étude de besoins l'avait souligné. Et nous constatons de fait une demande conséquente puisqu'un mois après l'ouverture, nous comptons déjà une quarantaine de dossiers ouverts.

Selon nos estimations, l'unité de Beaune devrait suivre quelque 200 jeunes. L'année 2011, première année de fonctionnement, nous permettra sans aucun doute de confirmer nos prévisions.

L'unité de Beaune est ouverte tous les jours pour ce qui concerne l'accueil téléphonique, les soins et consultations étant essentiellement proposés les lundis, mercredis et jeudis. ■

Muriel Terraz  
Directrice administrative et pédagogique  
Unité de Beaune CMPP Paul Picardet  
03 80 25 02 73

## édito

Bonne année 2011 à toutes et à tous !

L'année 2010 s'est achevée bien tristement pour les PEP qui ont perdu début novembre l'un de leurs meilleurs serveurs...

Joël BALAVOINE, prématurément disparu à l'âge de 59 ans, a été pendant ses huit années de présidence fédérale l'artisan lucide et courageux de la plus importante évolution que les PEP aient connue en près d'un siècle d'existence. La mise en œuvre des lois de 2002, 2005 et 2007, tâche d'autant plus difficile que les 98 associations appréciaient diversement l'importance vitale de la nouvelle législation, avait permis à un très grand président de donner toute sa mesure avant de perdre un dernier combat qu'il ne pouvait pas gagner.

La bataille cependant n'est pas terminée. Joël BALAVOINE avait vécu, ô combien, le reniement de sa signature par un Ministre de l'Education nationale. Joël Derrien, le plus immédiatement qualifié pour lui succéder, assumait dès sa prise de fonction le reniement de sa signature par le nouveau Ministre.

Les limites de la politique contractuelle, substituée au régime de la subvention, sont ainsi illustrées. La garantie de ressources pluriannuelles, la gestion plus collective et plus responsable, l'organisation plus performante se heurtent ici à la part léonine de tout contrat signé avec la puissance publique où seule l'une des deux parties peut ne pas tenir parole.

Dans un tel contexte, diversifier les partenariats pour assurer notre autonomie est certes nécessaire, mais n'invite-t-on pas ainsi l'État à renier plus facilement sa parole sans garantie que nos autres partenaires - essentiellement des collectivités locales - n'en viendront également pas à ne plus pouvoir tenir leurs engagements, à l'image de l'État !

Jacques VAUDIAUX  
Président PEP 21



## Hygiène Sécurité Environnement (HSE)

## Une nouvelle fonction aux PEP 21...

La maîtrise des risques et leur prévention exigent du personnel capable de les identifier, de les évaluer, de proposer des solutions et de participer à la mise en œuvre des mesures retenues... C'est le rôle du Conseiller-Animateur HSE.

L'évolution permanente de la législation et les évolutions réglementaires amènent les établissements à anticiper et à s'engager dans des démarches d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail par une prévention active et dynamique. Atteindre cet objectif demande un appui technique, celui du Conseiller-Animateur HSE dont l'activité principale est de définir, piloter et contrôler la mise en œuvre de la politique et du plan d'actions HSE pour l'ensemble des établissements, ceci afin

de garantir la conformité aux référentiels en vigueur, en relation directe avec tous les interlocuteurs internes et partenaires externes.

Le Conseiller-Animateur HSE permet de définir les démarches utiles et nécessaires à l'association pour répondre au mieux aux besoins. Les évaluations permettent de cibler les actions prioritaires pour élaborer avec les acteurs concernés les plans d'actions qui en découlent. Cette démarche le conduira à élaborer des procédures, des protocoles, des consignes, des guides méthodologiques, des outils afin de répondre aux actions correctives à mettre en œuvre, dans un souci d'amélioration continue.

Le pilotage conjoint des actions par les responsables des structures et le Conseiller-Animateur HSE, apporteront

une contribution positive à la démarche de prévention globale engagée par la Direction et répondront aux exigences et aux attentes de chacun.

Le développement d'une politique de prévention des risques s'appuie certes sur le Conseiller-Animateur HSE, mais dépend de l'ensemble des salariés. Même si la démarche de prévention résulte d'une obligation légale, sa mise en œuvre reflète la volonté de la direction et de l'importance qui lui est donnée en termes d'enjeux humains.

**Rappelons en effet que ni la sécurité ni la prévention ne se décrètent mais qu'elles se construisent. C'est un contrat à durée indéterminée entre nous tous. ■**

Arnaud BURELLE

Conseiller-Animateur HSE – Direction Générale PEP 21  
arnaud.burelle@pep21.org

## Un atelier « Musique et Handicap »

## Explorons de nouveaux sens !

Depuis plus d'un an déjà, le Conservatoire à rayonnement Régional de Dijon, en partenariat avec les PEP21 et ses Pôles Sensoriel et Moteur et Déficience Intellectuelle, propose d'offrir aux jeunes enfants en situation de handicap la participation à **deux ateliers d'éveil et pratique vocale et instrumentale adaptés**.

Ainsi, chaque mercredi après-midi, les enfants de l'atelier viennent explorer la matière sonore grâce à un « Instrumentarium » qui les met en situation de produire du son sans technique préalable ni maîtrise d'un geste, et les place ainsi dans l'expression et la communication immédiate.

Cet atelier propose également des séances "découverte" pour des classes de CLIS dans le but d'élargir ses actions et de devenir un véritable lieu d'échange et d'expression pour l'enrichissement de tous.

Le chant, l'écoute musicale, ainsi que des rencontres avec des musiciens du conservatoire sont également au programme de cet atelier original.

Des inscriptions en cours d'année sont toujours possible pour des parents intéressés à titre individuel. ■

Frédérique Chenel

Musicienne intervenante en milieu scolaire

## MÉDICO-SOCIAL



Atelier Musique et Handicap CRR Dijon

Pour tout renseignement :

03 80 48 83 40

## ANIMATION

## Les productions musicales et le Secteur Animation PEP 21, un long partenariat...



La collaboration entre les PEP21 et l'Éducation nationale en matière de productions musicales ne date pas d'hier ! Déjà en 1928, les Pupilles éditent les partitions des chants à préparer dans le cadre de l'entrée à l'École Normale.

80 ans plus tard, les supports ont évolué mais la volonté est la même : promouvoir l'éducation musicale au sein de l'école mais aussi dans les écoles de musique et les accueils

collectifs d'enfants et adolescents.

En Côte-d'Or, un partenariat s'instaure en 1994 entre le Secteur Animation des PEP21 et les Conseillers Pédagogiques en Education Musicale de Bourgogne pour la poursuite de l'édition d'outils pédagogiques. Le Secteur Animation PEP 21, association complémentaire de l'école publique et association laïque, devient producteur (financement de l'action, aide à la conception technique, diffusion...).

De ce partenariat sont nées, depuis 1994, plusieurs séries d'outils. Ces productions sont largement utilisées désormais pour éveiller les enfants au plaisir de l'écoute, du chant et de la danse, s'ouvrir les oreilles à la diversité des sonorités, des rythmes et des musiques d'ici et d'ailleurs.

Le « **Danse, Ecoute et Chante – volume 16** », préfacé par Madame le Recteur de l'Académie de Dijon et Monsieur le Président des PEP 21, vient de sortir.

Il est composé de 2 CD audio, d'un livret pédagogique, soit :

- 38 nouvelles chansons avec bande-orchestre ainsi que 8 extraits d'œuvre,
- un livret pédagogique avec les partitions des chansons, les démarches d'apprentissage variées ainsi que les fiches techniques pour guider à la mise en œuvre de l'éducation musicale en classe, en accueil de loisirs, à l'école de musique... et même à la maison.

Pour tout renseignement : 03 80 76 63 11

marilyne.abt@pep21.org ou <http://lespep21.lespep.org/> ■

# « Des projets innovants pour un accompagnement au plus près des usagers »

**Le pôle Déficience Intellectuelle de l'association PEP 21, constitué de l'IME et du SESSAD des Pays, et organisé en un ensemble de services sur site et extérieurs, concrétise en 2011 ses projet de rénovation et de construction.**



Les bâtiments actuels situés sur la colline Motte Giron à Dijon ont été construits dans les années 60, à une époque où l'internat et la prise en charge spécialisée étaient pratiquement le mode unique de fonctionnement et d'accueil de jeunes porteurs de déficience intellectuelle.

Les PEP21, fortement engagés dans l'intégration et l'insertion professionnelle dans le monde ordinaire ont toujours tenté d'être précurseurs dans ces domaines compte tenu de leur histoire commune avec l'Education nationale.



*L'accueil des adolescents (16-20 ans) du Service Spécialisé d'Accompagnement Social et Professionnel (SSASP) aura pour cadre un bâtiment entièrement accessible privilégiant l'accès à l'autonomie personnelle au sein d'un petit groupe.*

*Un autre hébergement locatif est prévu à Dijon même.*

Aujourd'hui, les objectifs vers lesquels nous devons tendre sont :

- Une plus grande proximité de nos interventions avec les familles ;
- Un accueil modulé et évolutif selon les âges ;
- Un accueil et un hébergement au cœur de la cité pour favoriser insertion et autonomie ;
- Une scolarité la plus proche possible du système ordinaire ou adapté ;
- Une formation professionnelle en lien avec la réalité du paysage économique et avec les formations de droit commun.



*Le pôle enfance s'inclut dans le paysage de la colline, résolument tourné vers Dijon*

Ces lignes directrices nous conduisent de ce fait à transformer en profondeur l'organisation de nos structures et plus particulièrement le patrimoine immobilier qui accueille les enfants et adolescents du dispositif.

Cela implique notamment de nous orienter vers plus d'intervention à domicile auprès des usagers et par conséquent d'aller vers la création de nouveaux lieux et secteurs d'intervention (Toison-d'Or, Grésilles, Chenôve, Genlis, Auxonne, Is-sur-Tille et bientôt Saint-Apollinaire...).

Ces évolutions majeures se traduisent concrètement par une diminution de l'accueil en internat tout en développant l'accessibilité, le confort et l'individualisation des espaces de vie.

**Nous vous présentons à travers ces plans les deux projets de constructions et de rénovation dont les travaux débuteront dès le mois d'avril 2011. ■**

Patrick REY  
Directeur Pôle DI PEP 21  
patrick.rey@pep21.org



*Le pôle enfance est composé de modules selon les âges proposant un travail évolutif sur l'autonomie*

# L'insertion professionnelle à l'honneur

MÉDICO-SOCIAL

À l'occasion de la Semaine de l'Emploi des Personnes Handicapées, l'Association PEP21 a présenté le jeudi 18 novembre 2010 le bilan 2009/2010 de ses dispositifs d'insertion et d'accompagnement en milieu ordinaire destinés aux adolescents déficients intellectuels.

Madame Thévenin, inspectrice de l'Education nationale, conseillère technique auprès de Madame le Recteur de l'Académie, était présente à cette réunion.

A ses côtés, les directeurs de quatre Centre de Formation pour Apprentis de Côte-d'Or représentaient leurs établissements (CFA du bâtiment « Antoine Rosati », CFA Agricole Quetigny/ Plombières, CFA La Noue et CFA agroalimentaire IFRIA).

Ils ont souligné l'apport positif de ces nouveaux élèves au sein de leur structure.

Fabrice Toletti, directeur général PEP21, a rappelé notre volonté politique d'inclure ce public dans les dispositifs de formation de droit commun, a souligné le travail important des équipes de Patrick Rey, directeur du pôle Déficience Intellectuelle (IME/SESSAD PEP21) et a remercié les partenaires

et les entreprises qui, dans une situation économique peu favorable, se sont engagés à accueillir et à former ce public fragile.

90 personnes (entreprises, partenaires, formateurs, parents) ont tenu à être présentes aux côtés des jeunes, apprentis et élèves, afin de les féliciter et les encourager.

Parmi les 65 jeunes concernés, 28 apprentis ont pu bénéficier, en complément de leur formation, d'un soutien scolaire adapté et 37 adolescents ont participé aux « bancs d'essai » (dispositif original mis en place au sein des CFA, consistant en une alternance entre CFA, IME/SESSAD et entreprises).

L'insertion professionnelle des jeunes du Pôle DI se traduit également par d'autres projets innovants.

Citons pour exemple, fin 2010, la participation de 10 jeunes à l'organisation d'une réception de 220 personnes à Annecy dans le cadre d'un partenariat avec les PEP74. ■



Remise des attestations de participation aux bancs d'essai

Patrick PICCIOLI

Chef de Service Insertion / formation professionnelle  
Pôle DI PEP21  
patrick.piccioli@orange.fr

## Les PEP 21,

*Vous souhaitent  
une année 2011*

*Porteuse d'initiatives solidaires !*



*Les convictions d'un mouvement engagé  
pour la transformation sociale*

### Solidaires 21

Revue de l'association PEP 21  
28, rue des Écayennes - 21000 DIJON  
<http://lespep21.lespep.org>

Directeur de publication :  
Jacques VAUDIAUX.

Responsable de la rédaction :  
Fabrice TOLETTI.

Réalisation - Impression :  
ICO Dijon 03 80 50 92 70.

ISSN : en cours.

## BREVES

### Actions de Solidarité

Les membres de la commission solidarité PEP 21 vous informent que l'ensemble de ses actions de solidarité peut être consulté sur le site de notre association : <http://lespep21.lespep.org>

Nous vous rappelons également que toutes les actions de solidarité sont financées uniquement par le montant des adhésions et des dons.

**LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
réserve également à tous les personnels des PEP 21



- Une offre claire et sans surprise.
- Des crédits et des assurances conçus pour les personnels de l'Education Nationale.
- Un personnel compétent qui vous conseille dans nos locaux, par courriel ou par téléphone.
- Une éthique mutualiste authentique.

**Crédit CME Mutuel**

Enseignant

[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

**Crédit Mutuel Enseignant  
Bourgogne Centre**

8, Rond Point de la Nation  
21000 Dijon

Tél. 03 80 54 53 20

E-Mail : [02579@cmcee.creditmutuel.fr](mailto:02579@cmcee.creditmutuel.fr)